



En **grandes cultures**, les conditions de culture sont globalement satisfaisantes pour les céréales, et plus inquiétantes pour le colza. L'implantation du maïs se déroule bien, les surfaces de maïs fourrage sont en augmentation pour reconstituer les stocks suite à la sécheresse de 2018. Sur les marchés, seul le maïs s'oriente à la hausse. Les perspectives de récolte pour 2019 pèsent sur les céréales tandis que les conflits commerciaux avec les États-Unis continuent à tirer les cours du colza vers le bas.

En **cultures industrielles**, le démarrage des betteraves est moyen, les parasites ont été présents dès le début de campagne, et la densité de peuplement est plus faible que la normale. Les surfaces sont en net retrait sur un an. Les pommes de terre se développent normalement, les surfaces resteraient stables sur un an, voire en légère hausse.

En **viticulture**, des accidents climatiques (gel, grêle) ont perturbé le vignoble champenois, mais les dégâts sont très localisés. Les vignes se développent avec un léger retard, tandis que sur la route des Vins d'Alsace le retard atteint deux semaines. Côté expéditions, sur le premier trimestre, le vignoble champenois progresse légèrement notamment grâce aux pays tiers. En Alsace, si les expéditions reculent globalement sur un an, le Crémant montre une belle progression.

Grandes cultures

Conditions de culture

De bonnes conditions de développement pour les grandes cultures en Grand Est, sauf pour les colzas

Céréales

Les céréales d'hiver (blés et orges) n'ont pas souffert des épisodes de froid du printemps et présentent un état sanitaire sain. En revanche, l'hétérogénéité de la végétation, liée à la levée qui s'est produite en deux fois, aura sans doute un impact sur les rendements au moment de la récolte. Sur le territoire lorrain, les orges d'hiver ont pâti de la sécheresse en automne au moment des semis. Dans les départements alsaciens, les températures fraîches de mars sont responsables d'un léger retard de développement par rapport à une année normale.

Colza

Les conditions automnales peu favorables à l'implantation du colza, notamment du fait de la sécheresse, ont eu un impact important sur les surfaces. De nombreuses parcelles de colza ont de plus été retournées, et le report de ces surfaces sur celles d'orges de printemps se confirme. Dans une moindre mesure, les colzas ont également été remplacés par du maïs ou du tournesol. Concernant, les cultures de colza en place, leur état très hétérogène fait crain-

dre une baisse notable du rendement au moment de la récolte. La floraison des colzas s'est déroulée dans de bonnes conditions, même si l'impact des ravageurs (charançons de la tige, méligèthes) constitue un facteur impactant négativement les perspectives de rendement.

Maïs

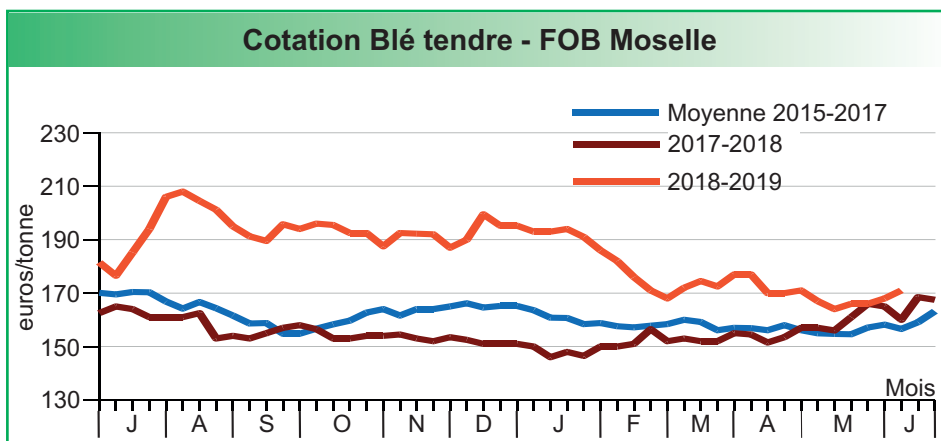
On observe en Grand Est, une augmentation des surfaces de maïs fourrage. Les producteurs souhaitent reconstituer leurs stocks pour l'alimentation animale suite à la sécheresse de 2018. Cette année, les semis ont été réalisés dans de bonnes conditions. Par ailleurs, le développement du nombre de méthaniseurs dans la région peut expliquer dans certains départements la hausse des surfaces de maïs fourrager au détriment du colza. A ce jour, il est difficile d'estimer la part de maïs fourrage destinée à la production d'énergie. On observe

ce phénomène plus particulièrement dans les Vosges et dans une moindre mesure en Meurthe-et-Moselle.

Cotations

Blé : production et stocks mondiaux attendus en hausse

Les conditions de culture sont bonnes dans les principaux bassins de production (Ukraine, Russie et États-Unis). Le blé argentin fait concurrence à la production française. Les bonnes conditions météorologiques ont incité les producteurs à augmenter leurs surfaces et les prix du blé argentin sont compétitifs. De même, en Allemagne, la récolte 2019 devrait être supérieure de 22 % à celle de 2018. En conséquence, une hausse des récoltes et des stocks mondiaux sont attendus, entraînant une baisse des cours du blé sur l'ensemble des marchés.



Source : Marché de Paris

La baisse de l'euro face au dollar raffermi au contraire les cours du blé sur le marché de Chicago et par extension sur le marché européen. Les intempéries aux États-Unis qui perturbent les semis de maïs entraînent un report des achats sur le blé. En France, depuis mai, les fabricants d'aliments du bétail français et du Nord de l'Europe ainsi que les meuniers français sont acheteurs. La baisse des cours sur le marché européen est le principal moteur de cette demande. Début juin, la sécheresse persistante en Russie et les pluies aux États-Unis entraînent des inquiétudes au sujet de la récolte à venir. Ces derniers éléments limitent la baisse des cours. En semaine 23, les cotations du blé tendre meunier FOB Moselle sont de 168 €/t (- 3 €/t depuis la semaine 18).

Orges : peu d'activité sur les marchés

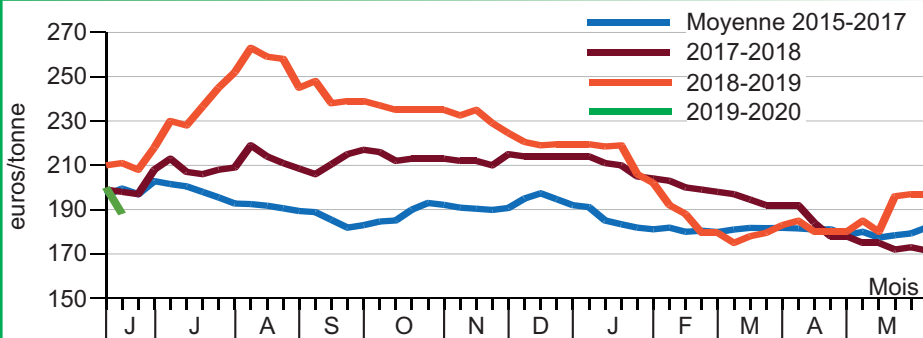
Le marché des orges manque toujours de dynamisme. Les jours fériés et les intempéries de mai ont soutenu cette accalmie. Les cours ont suivi les variations des cours du blé tendre. Les orges fourragères ont suscité un peu plus d'intérêt pour les acheteurs que les orges de brasserie. En mai, l'Arabie saoudite a acheté 840 000 tonnes d'orges fourragères et le Qatar a lancé un appel d'offres pour 105 000 tonnes. Après plusieurs semaines, où les cotations ont atteint un plancher, les cours progressent enfin début juin même si les acheteurs se manifestent peu. En orges de brasserie, les malteurs et les brasseurs restent discrets, et en orges fourragères, les acheteurs sont peu pressés.

En semaine 23, les cours des orges de brasserie FOB Moselle sont de 200 euros pour les variétés de printemps (+ 15 €/t depuis la semaine 18) et 183 €/t pour les variétés d'hiver (+ 6 €/t). Les cours des orges fourragères FOB Moselle atteignent 158 €/t en semaine 23 (+ 4 €/t par rapport à la semaine 18).

Colza : les tensions entre la Chine et les États-Unis pénalisent les cours

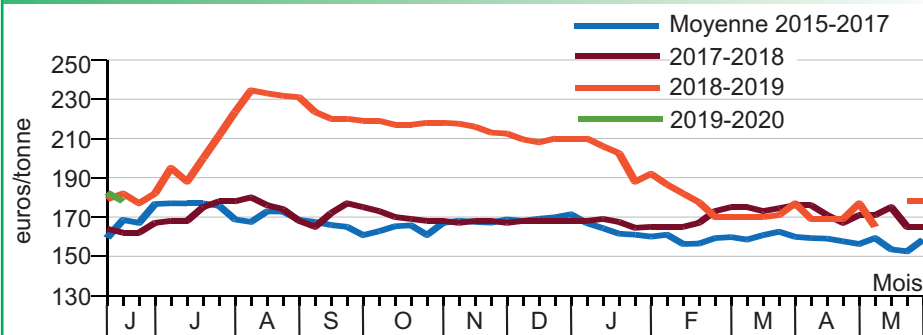
Les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis pénalisent lourdement le marché du soja américain. En effet, les États-Unis ont annoncé une hausse des taxes à l'importation des produits chinois (passage de 10 à 25 %). De plus, la mise en place d'un plan d'aide de soutien à la production de soja américain pénalise également les cours du soja sur le marché européen. La hausse de production d'huile de palme en Asie du Sud-Est et la hausse de l'euro face au dollar et au pétrole accentuent cette tendance à la baisse. Ceci se répercute par substitution sur les cours du colza.

Cotation Orge de brasserie printemps - FOB Moselle (Planet)



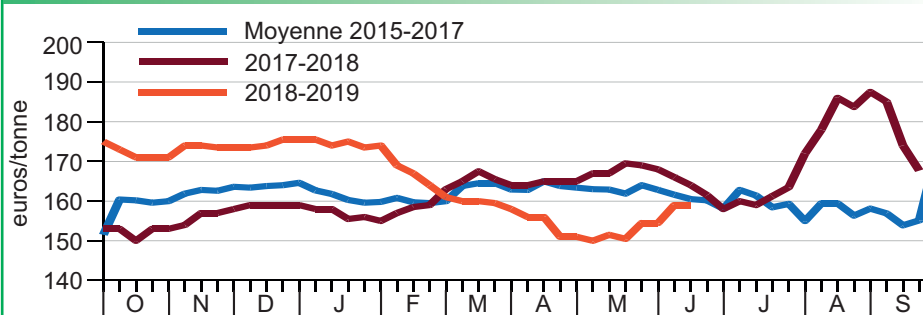
Source : Marché de Paris

Cotation Orge de brasserie d'hiver - FOB Moselle



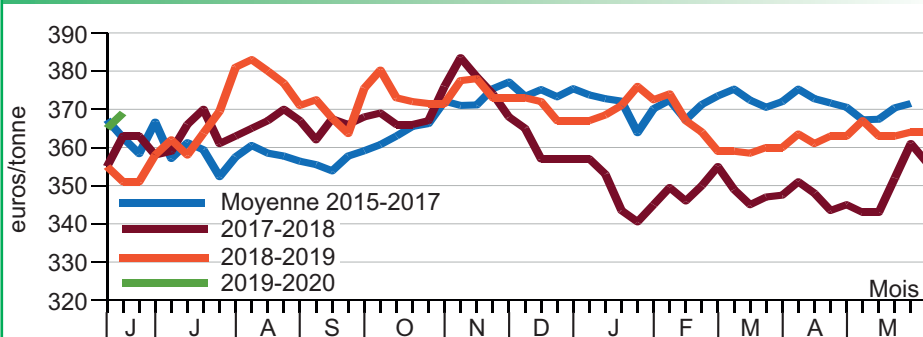
Source : Marché de Paris

Cotation Maïs grain - FOB Rhin



Source : Marché de Paris

Cotation Colza - FOB Moselle



Source : Marché de Paris

La diminution des surfaces de colza en Europe et les rendements attendus en baisse, en raison des conditions de cultures dégradées, limitent le repli des cours. L'Allemagne effectue des achats de graines

françaises pour la production de biocarburants.

En semaine 23, les cours du colza FOB Moselle sont de 365 €/t (- 2 €/t depuis la semaine 18).

Mais : le marché américain perturbé par les tensions commerciales et les intempéries

Les tensions commerciales entre les États-Unis, la Chine et le Mexique pénalisent les cours sur le marché de Chicago. Par ailleurs, les intempéries, incessantes depuis le mois de mai, ont empêché les agriculteurs américains de réaliser les semis de maïs dans de bonnes conditions. A ce jour, il n'est d'ailleurs plus possible de semer. Cette baisse de production américaine attendue est à opposer avec la hausse de production brésilienne (+ 18 % estimée par rapport à 2018). De plus, les maïs ukrainiens et latino-américains sont compétitifs. Ainsi le Mexique a effectué auprès du Brésil un achat de 35 000 tonnes de maïs. Dans ce contexte, les cours du maïs sur le marché européen sont en hausse, dans le sillage des cours américains. En France, on observe un certain intérêt des fabricants d'aliments du bétail du Nord de l'Europe et de l'Espagne, mais le maïs français manque d'attractivité.

Les cours du maïs FOB Rhin sont de 159 €/t en semaine 23, soit + 9 €/t depuis la semaine 18.

Betteraves : des conditions d'implantation plutôt moyennes, des surfaces en nette baisse

Après un début de printemps froid qui a retardé le démarrage des betteraves, les températures de la fin du mois de mai ont été propices à la croissance de cette culture. Dans les sols les plus colorés, la couverture du sol est atteinte dans la majorité des parcelles. En terres blanches plus calcaires, des petites betteraves subsistent avec un retard de développement foliaire habituel. Les conditions printanières ont été favorables à des attaques d'insectes souterrains. Les populations de betteraves en place actuellement sont donc un peu plus basses que la moyenne. Les pucerons verts, dont l'attaque provoque un ralentissement du développement, sont observés fréquemment en Alsace et en Champagne. Une surveillance adaptée à la parcelle est

nécessaire. Toutefois, le risque de développement de la jaunisse par les pucerons verts diminue quand la culture atteint le stade couverture du sol. Les précipitations actuelles permettent le développement végétatif des betteraves, mais les réserves souterraines étant faibles, il faudrait une pluviométrie continue tout l'été pour éviter une situation de stress hydrique.

La filière est toujours en état de crise stratégique depuis la sortie du système de régulation européen fin 2017. Les tensions autour du paiement des soldes de la campagne 2018/2019, et des perspectives pour les campagnes à venir, entretiennent une crise de confiance entre planteurs et sucriers. Par conséquent, les surfaces de betteraves industrielles sont en nette baisse en Champagne (- 7 % à - 8 % sur un an) et en Alsace (- 10 % à - 15 %). Le niveau des surfaces reste cependant supérieur aux références d'avant 2017.

Le développement de la culture du soja en Grand Est

Le plan protéines végétales pour la France 2014-2020 vise à développer l'autonomie protéique des élevages et des filières tant sur le marché de l'alimentation animale que sur celui de l'alimentation humaine qui ne cesse de se développer.

Il s'agit d'insérer la stratégie nationale pour les protéines végétales au sein d'une stratégie globale de transition économique et agroécologique des filières de production agricoles.

La réduction de la dépendance de la France aux importations et notamment à celles de soja OGM, ainsi que la maîtrise du coût des rations dans l'alimentation animale sont des enjeux identifiés. La production de protéines végétales rend par ailleurs de nombreux services agro-écologiques, en allongeant la durée des rotations, ce qui casse le cycle des adventices, et en contribuant à la réduction de l'usage d'intrants chimiques et de pesticides.

En région Grand Est, le plan ARPEEGE (Autonomie en Ressources Protéiques et Énergétique des Élevages du Grand Est)

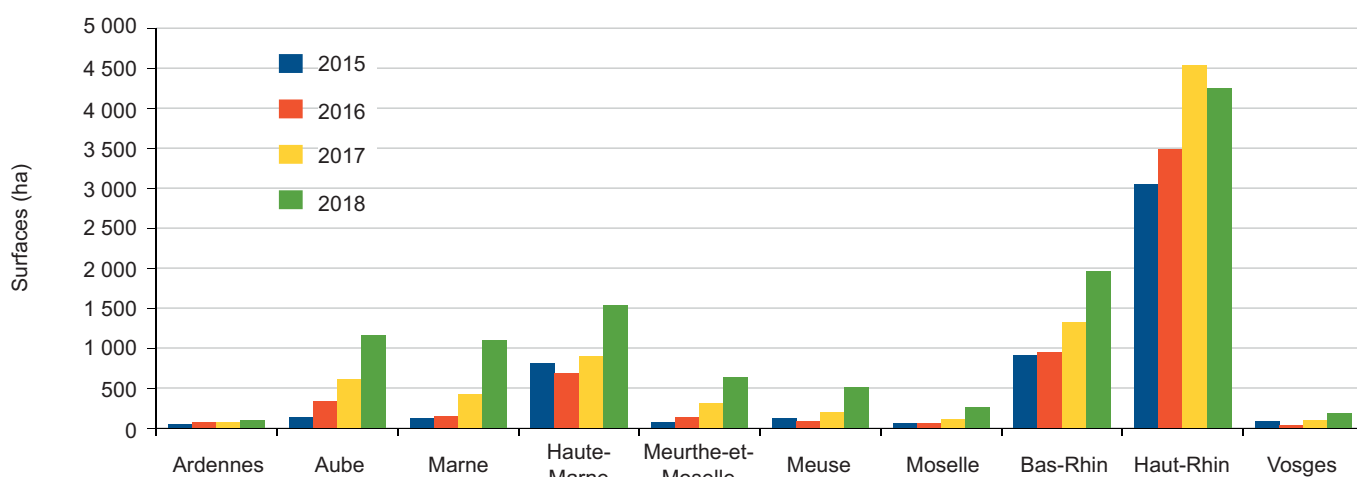
porté par la chambre régionale d'agriculture Grand Est, en lien avec la filière oléoprotéagineuse, a pour ambition de proposer de nouvelles pistes pour rapprocher les intérêts des éleveurs et celui des céréaliers au sein d'un cercle vertueux, en effectuant notamment des échanges en circuits courts. Il s'inscrit dans le cadre du PEI (Partenariat Européen pour l'Innovation).

L'un des axes forts de ce projet est la création et le développement dans la région Grand Est d'une filière de production et de transformation de soja non OGM dont la demande est très forte.

Les surfaces régionales de soja ont plus que doublé en trois ans, passant de 5 400 hectares en 2015 à 11 700 hectares en 2018 : cet essor concerne les dix départements, même si la culture est historiquement plus présente en plaine d'Alsace, et notamment dans le Haut-Rhin (36 % des surfaces régionales et 46 % de la production).

Collaboration avec le Sreaa Grand Est

Evolution des surfaces de soja dans le Grand Est



Sources : ASP-ISIS, données PAC contrôlées 2015 à 2018, traitement Srise Grand Est

Pommes de terre : le retour de l'humidité favorise les pathogènes

Les conditions météorologiques ont permis l'implantation des pommes de terre plus tôt que l'année dernière. Toutefois, le temps frais et couvert a retardé la levée et les cultures ne sont pas plus avancées. Les températures plus clémentes de ce début juin, sont propices au développement de la végétation. Le retour de conditions humides avec des pluies et des orages favorise le développement du mildiou. L'observation des parcelles est essentielle avec une vigilance accrue quand la culture couvre le sol, dans les zones abritées, humides ou irriguées. Pour l'instant le risque doryphore, faible en Champagne Ardenne et en Lorraine, est moyen en Alsace, où les premières larves ont été observées de façon isolée. Des pucerons sont apparus ces derniers jours, mais le risque reste modéré avec la présence d'auxiliaires qui contrôlent leur développement.

Dans un contexte de demande croissante pour la transformation et l'exportation, les surfaces en pommes de terre de consommation sont attendues à la hausse dans les cinq plus grands pays producteurs du Nord Ouest européen. En France, la tendance est à l'augmentation des surfaces de pommes de terre de conservation (+ 3 % en un an). Les surfaces sont globalement stables en Grand Est, et pourraient connaître une légère hausse, sauf sur le segment de la féculerie, en légère baisse de 4 % en un an. L'utilisation de petits plants et de plants coupés a permis de compenser le manque constaté cet automne, mais les faibles disponibilités ont fait augmenter le coût des plants.

Viticulture

Champagne : quelques accidents climatiques sans grandes conséquences pour la récolte à venir

Le vignoble avait déjà subi un important épisode de gel en avril. Le maintien des températures fraîches, en ralentissant le développement végétatif des vignes, avait limité les dommages engendrés par le froid. Au total, le vignoble champenois a été endommagé sur une superficie de 3 300 hectares principalement en fond de vallée. Ramené à un taux de 100 % de détérioration, cela correspond à la dégradation de 800 hectares de vignes, soit 2,3 % de la surface du vignoble champenois.

Fin mai, les premiers symptômes de mildiou sont découverts. Le nord du vignoble sem-

ble moins touché par la maladie. Ce phénomène est sans doute lié aux précipitations hivernales moins importantes sur ce secteur. Depuis mi-mai, le potentiel épidémiologique est très élevé en raison des conditions météorologiques instables. En dehors des parcelles à fort historique d'oïdium, on observe peu d'évolution de la maladie. La campagne 2019 se caractérise par la précocité de l'apparition des symptômes. Les maladies cryptogamiques nécessitent une surveillance particulièrement soutenue cette année afin de contenir leur développement.

Le retour des températures élevées début juin favorise l'activité de la végétation et la croissance des vignes. Le retard de développement par rapport à la moyenne décennale atteint quatre à cinq jours. L'instabilité des conditions climatiques et des températures permet difficilement de compenser le retard phénologique. Cependant, mi-juin, le retard se résorbe et n'est plus que de trois à quatre jours par rapport à la moyenne décennale. Les 4 et 5 juin, les secteurs de Château-Thierry et de Sézanne sont touchés par des épisodes orageux et de grêle. La superficie du vignoble ayant subi des dégâts est d'environ 850 hectares. Les surfaces endommagées ne sont pas totalement dévastées. Sur ce secteur, on estime que 250 hectares de vignes sont détruites. Localement, les parcelles sont ravagées jusqu'à 50 %. Cependant, les conséquences sur le potentiel de rendement devraient être limitées pour les pieds non touchés.

Les insectes ravageurs n'exercent qu'une pression limitée dans le vignoble cette année. Les tordeuses ont été peu actives pendant leur premier vol. Par rapport aux années antérieures, beaucoup de pyrales ont été observées, mais rares sont les parcelles où le seuil à partir duquel elles causent une perte du potentiel de rendement est atteint.

Alsace : le développement des vignes retardé par des températures fraîches

En Alsace, la fin du mois d'avril et le début du mois de mai ressemblent plutôt à une fin d'hiver avec des températures moyennes enregistrées entre 5 et 7°C et des minimales à 0°C. Quelques rares parcelles ont subi des gelées, et localement des orages de grêle ont touché quelques bourgeons, sans dégâts majeurs constatés. Le développement végétatif a démarré assez précocement avec les températures douces de début avril. S'en est suivie une période fraîche qui a freiné la croissance des vignes.

Fin mai, la hausse des températures a permis aux vignes une reprise de la croissance active avec un stade de développement très hétérogène : une fourchette de 5-6 feuilles à 10-11 feuilles étalées en situation précoce. Les premiers boutons floraux sont alors observés dans les parcelles précoces.

En juin, le week-end de la Pentecôte est marqué par des précipitations relativement homogènes pour l'ensemble du vignoble alsaciens et bénéfiques de par leur durée. Par contre, le vent a occasionné quelques dégâts : les rameaux sont cisailés par les fils métalliques ou cassés à la base sous leur poids. La floraison est moins rapide que les prévisions initiales. Elle avance lentement en tout secteur avec toujours une forte hétérogénéité. Un retard général de deux semaines est constaté par rapport au millésime précoce de 2018.

Côté sanitaire, quelques taches de mildiou ont été observées début mai avec un risque de contamination estimé très faible. Les températures fraîches du mois de mai et la présence régulière du vent asséchant et des pluies sans caractère orageux ont freiné le développement de la maladie. Par contre, depuis juin les sorties de taches sont en nette progression. Les températures plus élevées et le temps humide prolongé sont particulièrement favorables à la maladie. La vigilance est de mise.

Champagne : anticipation du Brexit et début de tensions commerciales avec les Etats-Unis

Les expéditions de Champagne sont en légère progression de 0,6 % et s'établissent à 51,3 millions de bouteilles pour le premier trimestre de l'année 2019. Sans surprise, les expéditions vers les pays tiers poursuivent leur croissance avec 15,6 millions de bouteilles expédiées, soit une hausse de 12,4 % par rapport à 2018. Comparativement à la moyenne quinquennale, cette progression atteint + 11,8 %.

Par rapport à l'année précédente, les expéditions du premier trimestre 2019 vers l'Union européenne sont en léger retrait (- 0,4 %). Cependant, si l'on compare ces chiffres avec la moyenne quinquennale, on observe une progression des expéditions de 12,3 %. La crainte de la mise en place de nouvelles mesures douanières et de taxes à l'importation liées à l'anticipation du Brexit expliquent ce phénomène.

Les expéditions à destination du marché français au premier trimestre 2019 diminuent de 4,5 % par rapport à 2018. Ce recul atteint 9,6 % si l'on compare les exporta-

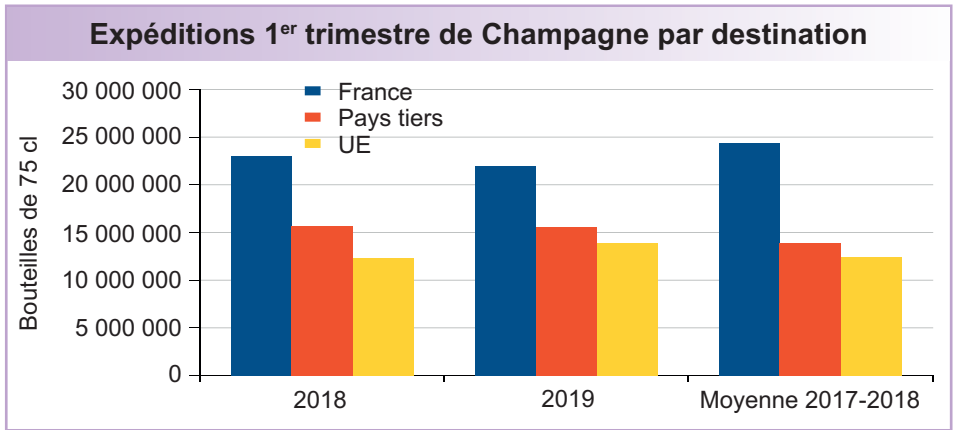
tions vers la France avec la moyenne quinquennale.

Concernant les différentes catégories d'opérateurs, en comparaison de l'an dernier, les Maisons voient leurs expéditions progresser de 1,5 % (39,2 millions de bouteilles) et les coopératives de 2,4 % (4,8 millions de bouteilles). Par rapport à la moyenne quinquennale, la croissance pour l'année 2019 atteint 3,8 % pour les Maisons et 2,4 % pour les coopératives. A l'inverse, les vignerons voient leurs expéditions 2019 en retrait de 1,4 % par rapport à 2018 (7,4 millions de bouteilles). Quant à la moyenne quinquennale, cela représente une baisse de 7,5 %.

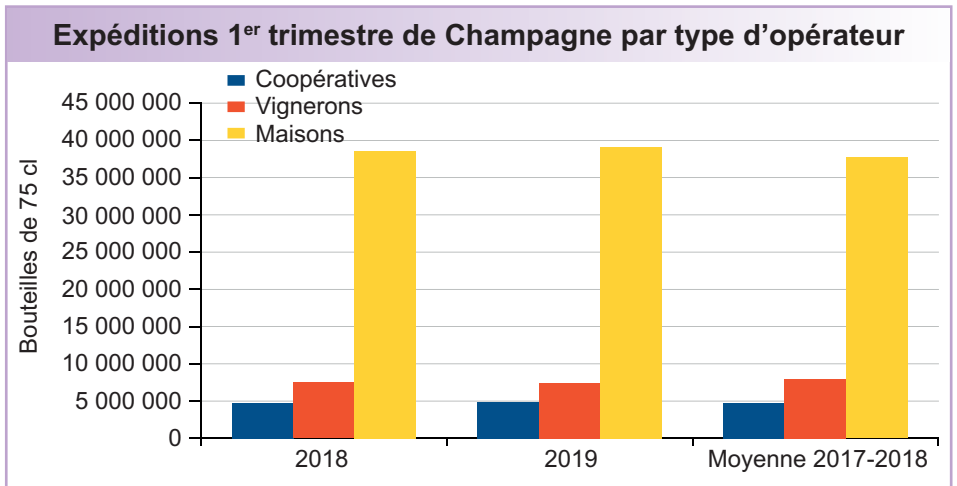
Actuellement, les marchés européens et vers les pays tiers restent prépondérants pour la commercialisation du Champagne. Les annonces récentes des États-Unis concernant la possibilité de mise en place de nouvelles taxes à l'importation sur le vin français constituent une incertitude pour la filière.

Alsace : les ventes résistent notamment grâce au crémant

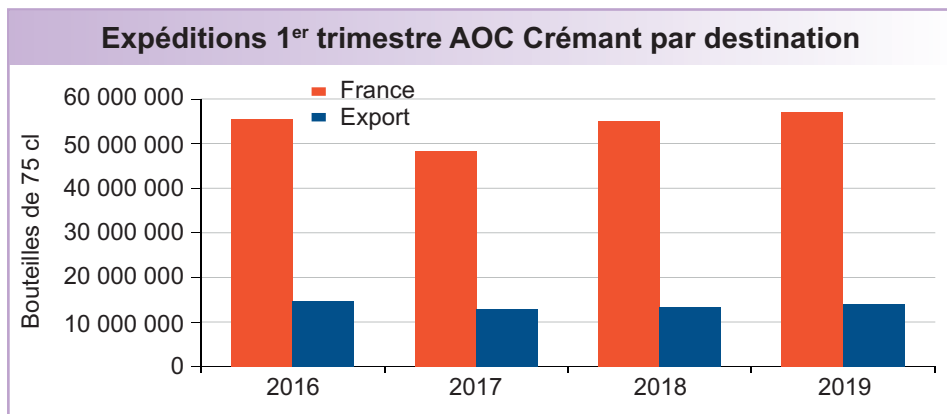
Les expéditions de vins d'Alsace, toutes AOC confondues, sont en légère diminution (- 0,7 %) sur un an et s'établissent à 25,1 millions de bouteilles pour le premier trimestre de l'année 2019.



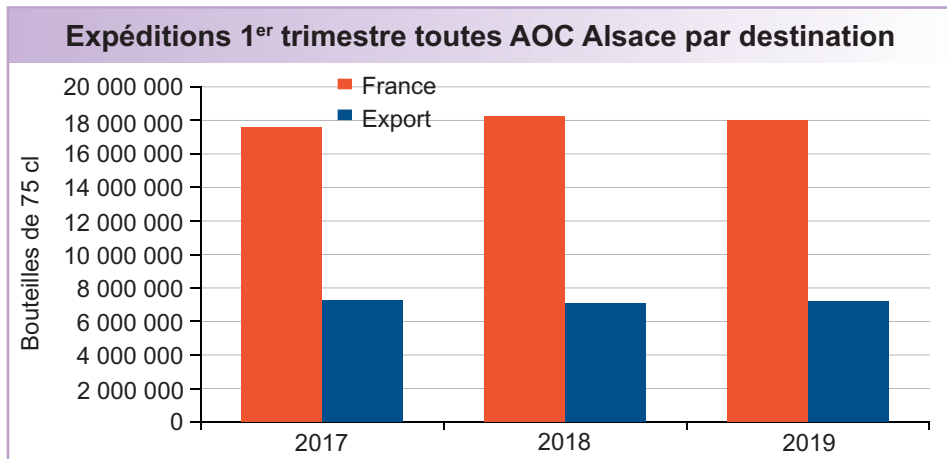
Source : Comité Champagne



Source : Comité Champagne



Source : Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace (Civa)



Source : Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace (Civa)

Ce sont les expéditions de crémants, en particulier à l'export, qui connaissent la meilleure progression : + 5 % par rapport au premier trimestre 2018. Les ventes à l'export de l'AOC grand cru, avec 190 400 bouteilles commercialisées au premier trimestre connaissent la même progression que les crémants (+ 5 %). Les AOC Alsace, qui représentent plus du 2/3 des bouteilles commercialisées, sont les seuls à connaître un retrait (- 2,5 %) par rapport à l'année dernière.

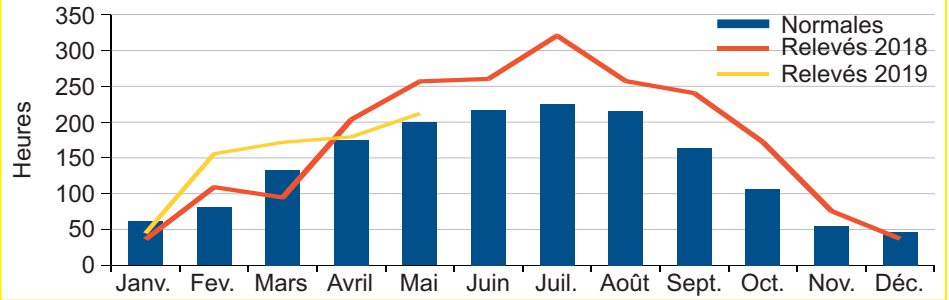
Au mois d'avril, les ventes ont été particulièrement dynamiques, notamment sur le marché intérieur. On observe une progression de 2 % sur un an des ventes toutes destinations et toutes AOC confondues dont + 19 % pour les crémants.

Météo

Avril 2019 restera comme un mois caractérisé par des relevés météorologiques proches des normales saisonnières concernant les températures et l'ensoleillement. Les premières ont été très légèrement supérieures, de l'ordre d'un demi degré, et le second à peine au-delà de 4 heures de cumul mensuel en plus. Quant aux pluviométries, elles sont également conformes à ces normales, à l'exception de la région strasbourgeoise, avec un excédent de 27 millimètres. A l'exception d'une diagonale Charleville-Mézières - Nancy - Mulhouse, marquée par un déficit de 22 millimètres, la pluviométrie du mois de mai a été conforme aux normales saisonnières. Quant aux températures, régulièrement supérieures à ces mêmes normales depuis mars 2018, elles ont été en repli de 1,5°C sur l'ensemble de la région. Avec 212 heures de cumul d'ensoleillement régional en mai, c'est 6,2 % de plus que les normales. Depuis le début de l'année, à l'exception du Bas-Rhin, le déficit pluviométrique est généralisé à tous les départements, de 7 % en Meurthe-et-Moselle à 23 % sur le Haut-Rhin. Dans le même temps, les températures ont été supérieures de 0,5 à 1°C et l'ensoleillement 18 % plus important en nombres d'heures cumulées.

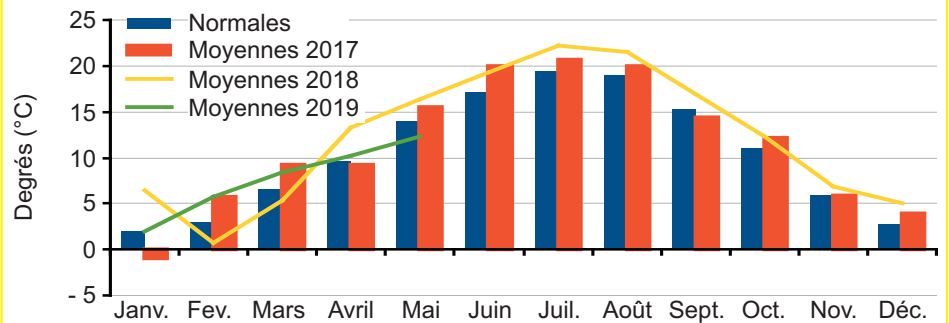
Le niveau d'eau dans les nappes phréatiques est bas, voire très bas en Grand Est. On observe déjà les effets de la sécheresse en Champagne crayeuse, dans le sud du plateau lorrain et dans le Haut-Rhin. Les épisodes de pluies éparées du printemps compensent en partie ce phénomène, mais si la sécheresse persiste cet été, des conséquences sur les rendements sont à craindre.

Durée d'ensoleillement dans le Grand Est



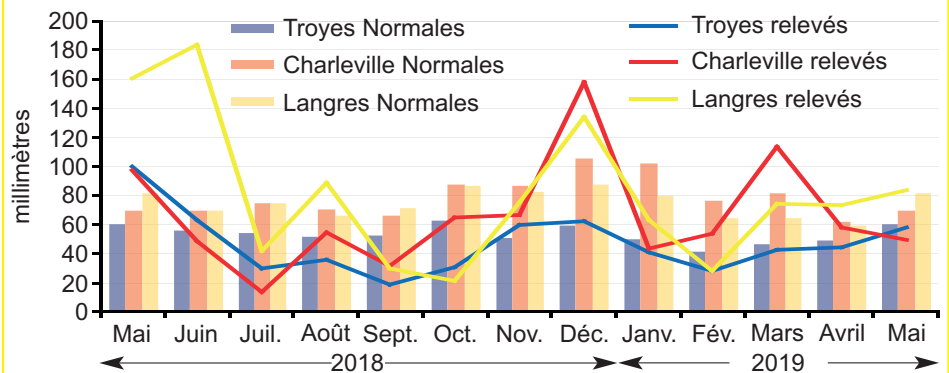
Source : Météo France

Températures dans le Grand Est



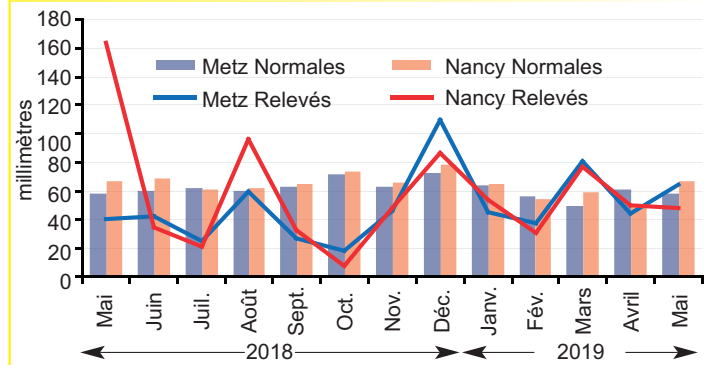
Source : Météo France

Pluviométrie en Champagne-Ardenne (13 mois glissants)



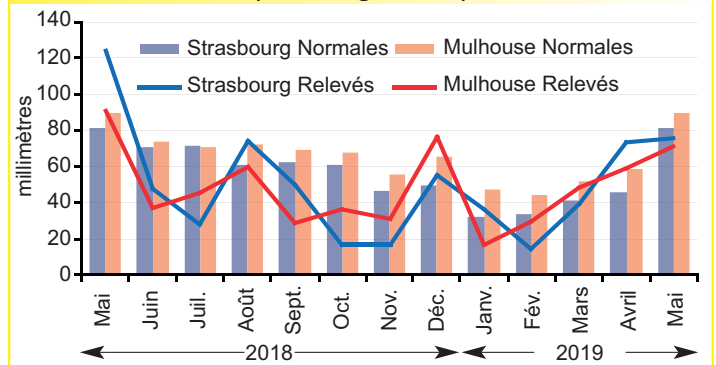
Source : Météo France

Pluviométrie en Lorraine (13 mois glissants)



Source : Météo France

Pluviométrie en Alsace (13 mois glissants)



Source : Météo France

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526 - 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57 - courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directrice régionale par intérim : Catherine Rogy
- Directeur de publication : Sylvain Skrabo
- Rédacteur en chef : Philippe Wattelier
- Rédacteurs : S. Baspinar, C. Biaudet, G. Boude, R. Courbou, H. Frumholz, P. Wattelier

- Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne Monique Lallement
- Dépôt légal : à parution

